

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Séance du 05 Décembre 2024 – 18 heures 00*

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Jean-de-Luz s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nathalie MORICE, Vice-Présidente

Administrateurs en exercice : 16

Nombre de présents : 10

N° 4

Objet : AIDE AU DEPART EN VACANCES D'ENFANTS LUZIENS AVEC LE LION'S CLUB

Présents

Mme MORICE – M BOIVIN – Mme DUHART – Mme CHAUFFARD  
Mme DEBARBIEUX – Mme TINAUD-NOUVIAN – M ALVAREZ  
Mme BIDART-LABROUSSE – Mme FOURNIER-DULAC – Mme DELQUE

Pouvoirs

M IRIGOYEN à Mme MORICE  
Mme GONZALO à Mme CHAUFFARD  
Mme ZUGARRAMURDI à M ALVAREZ  
Mme ALBISTUR à Mme DELQUE

Absents excusés

M BIVES-TOURON – Mme LEDESMA

Acte exécutoire  
Certifié conforme à l'original  
Par délégation, le Vice-Président

***Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé sans observation***

#### **N° 4 - AIDE AU DEPART EN VACANCES D'ENFANTS LUZIENS AVEC LE LION'S CLUB**

Madame Nathalie MORICE, Vice-Présidente du centre communal d'action sociale de Saint-Jean-de-Luz, expose,

Le Lion's Club Infante organise chaque année des séjours de vacances pour les enfants de familles en difficultés sociales.

Au regard de la politique d'action sociale de la ville de Saint-Jean-de-Luz et de sa volonté de soutien à la parentalité, le CCAS peut participer au financement de cette action, contribuant ainsi à réduire le coût demandé aux familles et à augmenter le nombre d'enfants bénéficiaires.

Pour l'été 2024, ce sont 4 enfants Luziens qui ont participé à un séjour à Artigues. Le financement sollicité au CCAS s'élève à 100 € par enfant soit une participation totale pour l'année 2024 de 400 €.

Il est proposé au conseil d'administration :

- de verser une participation au Lion's Club de 400 €

Les crédits nécessaires sont ouverts au Budget Primitif de 2024 à l'article 65133.424.

#### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- après en avoir délibéré
- autorise le versement d'une participation au Lion's Club de 400 €

#### **Adopté à l'unanimité**

La Vice-Présidente du CCAS  
Nathalie MORICE

